



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2024D18

Le Conseil d'administration, convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 3 juillet 2024 à 17h30, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>Présente</i>
GIRAUD Valérie	<i>Présente</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Excusée, pouvoir à Guy AIRIAU</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Excusée</i>
MORINEAU Pascal	<i>Excusé</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Présent</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Présent</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Budget annexe EHPAD Les Glycines – Décision modificative n°1

Vu la délibération n° 2023D29, en date du 6 décembre 2023 relative à l'approbation de l'EPRD 2024,

Considérant le rapport budgétaire et tarifs journaliers 2024 du Conseil Départemental, reçu en date du 22 mars 2024,

Considérant la décision tarifaire n°3507 portant fixation du forfait global de soins pour 2024 reçu de l'ARS en date du 14 juin 2024,

Monsieur le Président propose la décision modificative suivante :

GROUPE	DEPENSES	GROUPE	RECETTES
SECTION HEBERGEMENT			
I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante		I- Produits de la tarification	+ 22 836.94 €
II – Dépenses afférente au personnel		II- Autres produits d'exploitation courante	
II- Dépenses afférentes à la structure		III- Produits financiers et produits non encaissables	
TOTAL HEBERGEMENT			+ 22 836.94 €
SECTION DEPENDANCE-SOINS			
I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	+ 20 000 €	I- Produits de la tarification	+ 25 945.58 €
II – Dépenses afférente au personnel	+ 16 971.55 €	II- Autres produits d'exploitation courante	
II- Dépenses afférentes à la structure		III- Produits financiers et produits non encaissables	
TOTAL DEPENDANCE-SOINS	+ 16 971.55 €		+ 25 945.58€
TOTAL GENERAL	+ 16 971.55 €		+ 25 945.58 €

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	237 700,00 €	237 700,00 €	951 552,50 €	977 498,08 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	724 216,55 €	741 188,10 €	3 980,00 €	3 980,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	52 177,61 €	52 177,61 €	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 014 094,16 €	1 031 065,71 €	955 532,50 €	981 478,08 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (2)	0,00 €	0,00 €	58 561,66 €	49 587,63 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (2)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 014 094,16 €	1 031 065,71 €	1 014 094,16 €	1 031 065,71 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (2)	0,00 €	0,00 €	58 561,66 €	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 667,61 €	19 667,61 €	0,00 €	0,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			0,00 €	0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	19 667,61 €	19 667,61 €	58 561,66 €	49 587,63 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	0,00 €	38 894,05 €	29 920,02 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>4,07%</i>	<i>3,05%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP) - EXERCICE 2024

	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Demier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	38 894,05 €	29 920,02 €	0,00 €	
Remboursement des dettes financières	60 700,00 €	60 700,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (3)	25 000,00 €	25 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	124 594,05 €	115 620,02 €	7 000,00 €	7 000,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	117 594,05 €	108 620,02 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	124 594,05 €	115 620,02 €	124 594,05 €	115 620,02 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Le cadre réglementaire de la décision modificative de l'EPRD 2024 est présenté en annexe.

Par adoption des motifs exposés par le Président, il est proposé au Conseil d'administration :

- D'approuver cette décision modificative.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 4 juillet deux-mille-vingt-quatre,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 18 juillet 2024.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

